



UNIVERSITÉ CONFÉDÉRALE
LÉONARD DE VINCI



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ComUE Léonard de Vinci

Le 1^{er} juillet 2019

Inauguration de l'Agence Aliénor Transfert

Dans le cadre et avec le soutien du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3), l'Agence Aliénor Transfert sera officiellement lancée mardi 9 juillet 2019, simultanément à Poitiers et à Limoges, en présence d'Yves Jean, Président de l'Université de Poitiers, d'Alain Célérier, Président de l'Université de Limoges, de Roland Fortunier, Directeur de l'ISAE-ENSMA, de Loïc Vaillant, Président de la ComUE Léonard de Vinci, d'Alain Claeyss, Président de la Technopôle Grand Poitiers et de Ludovic Hamon, délégué régional du CNRS.

L'Agence Aliénor Transfert sera créée le 1^{er} septembre 2019 sur le Nord de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de simplifier et d'accélérer le transfert de technologie de la recherche publique vers les entreprises.

« Cette agence pilotée par la ComUE UCLdV, dotée par l'État d'un million d'euros* pour son lancement, est un « concept sans murs » qui s'appuiera sur « un ensemble de services mutualisés », regroupant une douzaine de membres : les établissements fondateurs de la ComUE (universités de Poitiers et Limoges, Isae-Ensma), la DRRT, le CNRS, les deux CHU, les collectivités (région et agglomérations de Poitiers et Limoges), la CDC ou la BPI, ainsi que des représentants du monde industriel. Un comité d'investissement sera mis en place et décidera du financement des projets repérés par les deux « business units » de l'Agence Aliénor Transfert, à savoir deux entités déjà opérationnelles : pour le site de Poitiers, le service partenariats et valorisation de l'université, partagé avec le CNRS et l'Ensma et pour celui de Limoges : l'Avrul, l'Agence pour la Valorisation de la Recherche Universitaire du Limousin. D'ici à 2024, l'agence ambitionne : +50 % de licences signées, +25 % de start-up et +30 % de brevets », explique Loïc Vaillant Président de la ComUE Léonard de Vinci dans une interview accordée à l'AEF (Dépêche n° 606478, 17/05/2019).

Qu'est-ce que l'Agence Aliénor Transfert ?

L'Agence Aliénor Transfert s'adresse aussi bien aux laboratoires de recherche qu'aux responsables publics ou aux entreprises régionales, nationales ou internationales qui souhaitent collaborer et/ou co-innover avec les équipes de recherche des établissements fondateurs.

Les objectifs de l'Agence Aliénor Transfert sont de :

- Détecter / identifier les projets ou potentiels de valorisation dans les laboratoires de recherche
- Accompagner l'émergence de la maturation en vue de leur transfert auprès du mode socio-économique
- Soutenir la création d'entreprises innovantes à fort potentiel de développement issues ou s'appuyant sur les laboratoires de recherche
- Faciliter l'accès des entreprises (existantes ou en création) aux ressources scientifiques et technologiques des laboratoires de recherche et organiser des partenariats pérennes entre ces acteurs du développement économique

L'Agence Aliénor Transfert en quelques chiffres

L'Agence Aliénor Transfert regroupe environ **45 000 étudiants, 1 800 chercheurs et enseignants-chercheurs** et **1 500 doctorants, 65 laboratoires de recherche** et **plus de 20 plateformes technologiques**.

Son territoire d'intervention au Nord de la Région Nouvelle-Aquitaine couvre **1,9 millions d'habitants** dont 1,2 millions dans les aires urbaines d'implantation de ses membres-fondateurs, **3 Technopôles, 2 CHU** et **20 structures d'innovation** (pôles de compétitivité, CRT, clusters).

L'inauguration officielle de l'Agence Aliénor Transfert aura lieu le :

Mardi 9 juillet 2019, à 18h

Elle se déroulera selon le programme suivant :

- Présentation de l'Agence Aliénor Transfert et de son offre de services
- Témoignage d'un créateur d'entreprise
- Présentation de la nouvelle identité visuelle de l'Agence Aliénor Transfert
- Cocktail et networking

Pour le site de Poitiers : Espace Passerelle, Technopôle du Futuroscope (23 avenue René Cassin – Téléport 2).

Pour le site de Limoges : Lieu-dit Le Poudrier.

* Suite à l'arrêt de la Société d'accélération du transfert de technologie (SATT) Grand Centre, l'Etat a décidé de financer 1 000 000 € maximum pour une durée d'un an concernant le projet Agence Aliénor Aquitaine sur le périmètre de Poitiers et de Limoges porté par l'université confédérale Léonard de Vinci en partenariat avec l'université de Limoges, l'université de Poitiers, l'I.S.A.E.-E.N.S.M.A., le C.N.R.S. et la Technopole Grand Poitiers.

Contact presse :

ComUE Léonard de Vinci : Natacha Menec – Tél. : 05 49 49 65 54 – natacha.menec@u-ldevinci.fr